

## MODÈLE DE DOCUMENT : LETTRE DE RUPTURE MOYENNANT INDEMNITÉ

Prenez connaissance des informations suivantes avant de compléter le modèle de lettre de rupture avec préavis en annexe.

### Devez-vous motiver la décision de mettre fin au contrat ?

L'ouvrier et l'employé, pour autant qu'ils comptent au moins 6 mois d'ancienneté, ont désormais le droit de connaître les raisons de leur licenciement. Vous pouvez motiver votre décision spontanément si vous le souhaitez ou bien attendre la demande de motivation du travailleur. Pour être valable, cette demande doit vous être adressée par courrier recommandé dans les **2 mois suivant la fin du contrat**. En cas de demande valable, vous devez lui communiquer les raisons concrètes du licenciement, par courrier recommandé ; à défaut, vous devrez payer au travailleur licencié une **indemnité forfaitaire** équivalente à 2 semaines de rémunération. La raison du licenciement devant également être mentionnée sur le **formulaire C4**, veillez à être cohérent quant à la motivation avancée.

Une décision de rupture est raisonnable si elle est fondée sur l'attitude et/ou les aptitudes du travailleur, et/ou sur les nécessités de fonctionnement de l'entreprise, et qu'elle aurait été prise par tout employeur normal. En cas de **licenciement manifestement déraisonnable** constaté par le juge, une indemnité variant de 3 à 17 semaines sera due par l'employeur, indépendamment des éventuels dommages et intérêts réclamés par le travailleur.

Veillez donc à **signaler par écrit** à vos travailleurs les éventuels manquements et à les **consigner** afin de pouvoir, en dernier recours, dûment motiver leur licenciement.

### Règles de base en cas de rupture moyennant indemnité

Le licenciement moyennant le paiement d'une indemnité peut se notifier de n'importe quelle manière. Pour se ménager une preuve écrite, on préférera la notification par courrier recommandé, ou bien la remise de la main à la main du courrier signé par le travailleur avec la mention manuscrite « pour réception ».

La rupture du contrat de travail peut dès lors être immédiate.

### Outplacement ou reclassement professionnel, devez-vous faire une offre ?

Vous licenciez un travailleur moyennant le paiement d'une indemnité égale à au moins 30 semaines ? Vous devez lui proposer un outplacement. Vous pouvez en contrepartie réduire le montant de l'indemnité de rupture de 4 semaines de rémunération. Contactez votre gestionnaire.



### Toujours à vos côtés

**Vous souhaitez une information, un conseil ou un accompagnement ?** Votre gestionnaire reste à votre écoute.

**À la recherche d'encore plus d'infos ?** Téléchargez gratuitement notre info sociale « *La rupture du contrat de travail* », disponible sur [UCM.be](https://www.ucm.be) et votre plateforme de gestion RH appipay.

Dénomination de l'entreprise : .....

Adresse de l'entreprise : .....

Nom du travailleur : .....

Adresse du travailleur : .....

Le ..... / ..... / .....

## **Lettre à remettre au travailleur<sup>1</sup> ou à envoyer par recommandé**

M .....,

### **Concerne : Notification de la rupture du contrat de travail moyennant paiement d'une indemnité.**

Par la présente, nous vous notifions la rupture sur le champ de votre contrat de travail

ce ..... / ..... / ..... à ..... heures ..... En application de l'article 39 de la loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail, nous vous paierons une indemnité de rupture égale à ..... jours/mois et ..... semaines ou au solde du préavis restant à courir<sup>2</sup>.

**(FACULTATIF)** Le motif du licenciement<sup>3</sup> est :

.....  
.....  
.....

Nous clôturons votre compte à concurrence des journées prestées au cours du mois de .....  
jusqu'au ..... / ..... / ..... inclus.

Dés qu'ils seront en notre possession, nous vous enverrons les documents sociaux.

Recevez, M ....., l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à .....

L'employeur

<sup>1</sup> Dans ce cas, à établir en double exemplaire dont un sera conservé par l'employeur avec la signature du travailleur précédée de la mention manuscrite « pour réception » ou « pour accord ».

<sup>2</sup> Biffez les mentions inutiles.

<sup>3</sup> La mention du motif de licenciement est, au moment de la notification du préavis, facultative.